

Aide aux jeunes salariés*

Crepsa Action sociale

Crepsa Action sociale alloue aux jeunes collaborateurs recrutés en CDI une aide à l'installation dans la vie active d'un montant de **500 €**.

Pour en bénéficier, retournez-nous cette **attestation complétée par votre employeur** avec les pièces suivantes :

- votre dernier bulletin de salaire,
- les justificatifs de dépenses liées à votre changement de situation professionnelle,
- un RIB à votre nom.

Le salarié

Nom de naissance Nom marital

Prénom Date de naissance Age

Adresse

Code postal Ville

E-mail

Tél. Personnel Professionnel Portable

L'employeur

Nom de l'entreprise

atteste que le salarié ci-dessus désigné :

- **A été embauché au cours des 12 derniers mois en CDI - ce dernier ayant été confirmé à l'issue de la période d'essai, date de signature du CDI à préciser : ____/____/____,**
- **Est âgé de 30 ans ou moins à la date de la présente attestation,**
- **Perçoit une rémunération brute annuelle de : _____ €.**

Nom et Prénom du représentant de l'employeur

Fonction E-mail Tél.

Fait _____, le _____
Signature du salarié

Signature du représentant de l'employeur

***prestation servie sous condition et susceptible d'évolution.**

La CREPSA Action sociale est chargée de la gestion des prestations spécifiques qu'elle fournit et intervient en qualité de responsable du traitement. Les informations personnelles recueillies à partir de vos réponses sont utilisées dans le cadre de la prestation. Elles font l'objet d'un traitement et sont nécessaires pour la gestion et l'exécution des prestations délivrées. Elles sont destinées aux services de l'Action sociale et pourront être transmises aux prestataires intervenant dans l'exécution de la prestation. Toute fausse déclaration sur l'honneur ou tout envoi de faux documents est passible de poursuites devant les juridictions civiles et pénales (articles 441-1, 441-7, et 313-1 du Code pénal). Vos données peuvent être conservées jusqu'à 5 ans à compter de la dernière demande. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 06 Janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de toutes les données à caractère personnel qui vous concernent. Vous disposez également d'un droit d'opposition pour motifs légitimes au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits auprès du Délégué à la protection des données – en adressant un courrier accompagné d'une copie d'un justificatif d'identité comportant votre signature à B2V Gestion – CREPSA Action sociale – 18 Avenue d'Alsace – TSA 40003 – 92926 LA DEFENSE CEDEX. Enfin, en cas de désaccord, vous avez la possibilité de saisir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.